



RECRUTE

Animateur – Agent d'entretien (h/f) **ALSH 3-11 ans St Saturnin** **BAFA ou équivalence** **CDD**

Le pôle enfance Jeunesse Mond'Arverne Communauté accueille les enfants de 3 à 11 ans du territoire sur les différents Accueils de Loisirs Sans Hébergement les mercredis pendant la période scolaire ainsi que durant les vacances.

Afin de compléter nos équipes sur l'ALSH Mercredi + vacances de **St Saturnin**, nous recherchons un animateur + agent d'entretien h.f.

Il s'agit d'assurer l'encadrement et l'animation d'activités les mercredis en demi-journées (après-midi) et de participer à des temps de réunion et de préparation de ces activités.

L'ALSH recherche également afin de compléter ce temps de travail un agent d'entretien mercredi (18h à 20h30) et vacances scolaires (cantine de 10h15 à 14h30 + entretien de 18h à 20h30).

Missions Principales :

Mission animateur h/f mercredi (253.5h) :

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif, être garant de sa mise en œuvre et de son évaluation
- Proposer et mettre en place des activités en accord avec le projet pédagogique
- Accueillir et accompagner les enfants sur les différents temps de vie de l'accueils de loisirs
- Participer à des réunions quotidiennes de préparation, de régulation et de partage de compétences (les mardis & certains vendredis matin)

Mission agent d'entretien/restauration h/f (442.75h) :

- Entretien des locaux
- Mise en place du service.
- Mise en température des denrées
- Contrôles HACCP : températures, quantités/qualités des denrées, échantillonnage
- Plonge

Profil :

- BAFA titulaire ou équivalence ou CAP petite Enfance
- Permis B si possible
- Première expérience en animation ou auprès des enfants
- Connaissance des capacités, besoins et rythme d'un public de 3 à 11 ans
- Connaissance du cadre règlementaire des ACM en vigueur
- Connaissance des normes HACCP
- Autonomie, rigueur, adaptabilité, réactivité et capacité à travailler en équipe

Poste à pourvoir dès que possible

CDD 1 an temps non-complet 15.3/35^{ème}

Rémunération : selon la grille en vigueur dans la FPT + Régime Indemnitaire

Rejoignez une collectivité qui innove !